

Soins de suite et de réadaptation : Conditions techniques de fonctionnement (Sous-section 14 de la section 1 du Chapitre 4 du Titre 2 du Livre 1er de la Partie 6 du CSP)

17/04/2008

Code de la santé publique (Partie réglementaire)
PARTIE VI
ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE SANTÉ

LIVRE Ier
Etablissements de santé
TITRE II
ÉQUIPEMENT SANITAIRE
Chapitre IV
Conditions techniques de fonctionnement

Section 1 - Activités de soins
Sous-section 14 - Soins de suite et de réadaptation

Paragraphe 1 - Conditions générales

Paragraphe 2 - Conditions particulières à la prise en charge des enfants ou adolescents

Paragraphe 3 - Conditions particulières à la prise en charge spécialisée des affections de l'appareil locomoteur
Paragraphe 4 - Conditions particulières à la prise en charge spécialisée des affections du système nerveux

Paragraphe 5 - Conditions communes à la prise en charge spécialisée des affections de l'appareil locomoteur et des affections du système nerveux

Paragraphe 6 - Conditions particulières à la prise en charge spécialisée des affections cardio-vasculaires

Paragraphe 7 - Conditions particulières à la prise en charge spécialisée des affections respiratoires
Paragraphe 8 - Conditions particulières à la prise en charge spécialisée des affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien
Paragraphe 9 - Conditions particulières à la prise en charge spécialisée des affections onco-hématologiques
Paragraphe 10 - Conditions particulières à la prise en charge spécialisée des affections des brûlés

Paragraphe 11 - Conditions particulières à la prise en charge spécialisée des affections liées aux conduites addictives

Paragraphe 12 - Conditions particulières à la prise en charge spécialisée des affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance